



ma communauté de communes

Pays de Nexon - Monts de Châlus

janvier 2023



Pays de Nexon
Monts de Châlus
communauté de communes

BUSSIÈRE-GALANT CHÂLUS DOURNAZAC FLAVIGNAC JANAILHAC LAVIGNAC
LES CARS MEILHAC NEXON PAGEAS RILHAC-LASTOURS SAINT-HILAIRE-LES-PLACES
SAINT-JEAN-LIGOURE SAINT-MAURICE-LES-BROUSSES SAINT-PRIEST-LIGOURE

Site de Nexon

6 bis place de la République 87800 Nexon

Site de Châlus

28 avenue François Mitterrand 87230 Châlus

05 55 78 29 29

accueil@paysdenexon-montsdechalus.fr

www.paysdenexon-montsdechalus.fr

Éditeur : Communauté de communes Pays de Nexon - Monts de Châlus.

Directeur de la publication : Emmanuel Dexte

Conception : Thierry Vareillaud, service communication.

Contributions : Centre Intercommunal d'Action Sociale, Office de Tourisme, les membres de la commission communication, les Communes et les services de la Communauté de communes.

Crédits photos : Office de Tourisme - CIAS & Communauté de communes Pays de Nexon - Monts de Châlus et les communes - Stock photos.

Impression - Fabrègue

édito



Emmanuel Dexte

Président de la communauté de communes

Agir et réagir

Qu'elles soient sanitaires, énergétiques ou géopolitiques, cette année 2022 a vu les crises se succéder. Pour y faire face, nous avons mis en place une série de mesures afin de réduire au maximum leur impact. Il est certes important de s'adapter à ces nouveaux défis mais il ne faut pas se contenter d'être uniquement dans la réaction. Comme vous le verrez dans ce nouveau numéro de notre magazine, nous poursuivons et nous renforçons nos actions afin de préparer l'avenir de notre territoire.

En matière d'économie d'énergie la Communauté de communes, a pris les devants en s'engageant jusqu'en 2050 avec son Plan Climat-Air-Energie Territorial. Nous avons proposé des mesures afin de favoriser le développement des énergies renouvelable. Nous préparons un Contrat opérationnel de mobilité en collaboration avec d'autres Communauté de communes du secteur, la Châtaigneraie Limousine et la Région. Nous souhaitons notamment une mise en valeur de nos gares car il nous semble primordiale de maintenir l'accès au train en les pérennisant et en développant le ferroviaire comme une des solutions d'avenir des territoires ruraux.

Sur le volet économique et développement du territoire, le programme « Petites Villes de Demain » est en passe de débiter sa phase opérationnelle suite à la validation du programme d'actions dont vous trouverez le détail dans les pages suivantes. De plus, souhaitant favoriser l'économie locale, nous inaugurons une nouvelle rubrique consacrée aux innovations que nous soutenons « côté

SOMMAIRE

Sobriété énergétique	page 3
Parc naturel régional Périgord Limousin	page 5
Développement économique	page 6
Petites Villes de Demain	page 7
Côté commerces	page 8
En 2023, tous au compost !	page 10
Les nouvelles de l'Office de tourisme	page 12
Le Relais petite enfance	page 14
Les ALSH du territoire	page 15
Les 20 ans de l'AAJPN	page 16
L'actu des communes	page 17
Calendrier de collecte 2023	page 23

commerces ». L'actualité « côté entreprises » viendra la compléter lors du numéro de l'été prochain. Notre objectif est de vous faire découvrir des initiatives économiques sur nos communes et pourquoi pas susciter de nouvelles démarches innovantes.

La Communauté de communes avec les Communes restent le premier échelon de proximité et d'actions au service de tous les citoyens. Nos marges de manœuvre budgétaires sont de plus en plus réduites avec en résumé des dépenses qui augmentent, des ressources qui stagnent (dans le meilleur des cas) et sur lesquelles (en dépenses comme en recettes) nous avons de moins en moins de maîtrise.

Malgré ce contexte général qui ne facilite pas notre gestion au quotidien, nos services continuent à se mobiliser pour assurer le fonctionnement de la collectivité et de ses structures et je les en remercie. Collectivement, nous nous efforçons d'améliorer les services existants et de mettre en œuvre les projets que nous savons importants pour notre territoire.

Le mois de janvier étant traditionnellement celui des vœux, ce sera peut-être l'occasion pour moi de vous rencontrer lors des cérémonies dans votre commune. Je vous souhaite, au nom de l'ensemble des élus communautaires et du personnel, une excellente année 2023.

Bonne lecture.

CALENDRIER DE COLLECTE 2023

En 4^e de couverture du magazine, vous trouverez le calendrier de collecte des ordures ménagères 2023, nous vous conseillons de le découper pour le conserver car il ne sera pas distribué individuellement. Vous pouvez également le télécharger sur notre site internet :

www.paysdenexon-montsdechalus.fr



SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Nous poursuivons nos efforts entrepris depuis plusieurs années

Dans le cadre des recommandations préfectorales et de la situation actuelle de crise énergétique, la Communauté de communes, le Centre Intercommunal d'Action Sociale et l'Office de Tourisme ont souhaité mettre en place de nouvelles mesures simples d'économie d'énergie. Il s'agit surtout d'un rappel des gestes que nous pouvons mettre en œuvre au quotidien sur nos lieux de travail afin de maîtriser notre consommation énergétique.

UN ENGAGEMENT GLOBAL

Cela fait déjà plusieurs années que la Communauté de communes se mobilise sur les questions environnementales et énergétiques. Avec son Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET), elle s'est fixée des objectifs à l'horizon 2050, notamment de réduction de consommation énergétique et de production d'énergie renouvelable.

La crise énergétique actuelle nous oblige à accélérer certains dispositifs afin d'y répondre au mieux. D'ores et déjà, des travaux d'amélioration thermique (isolation, calorifugeage, nouvelle chaudière...) ont été effectués sur différents bâtiments intercommunaux dont les multi-accueils de Saint Maurice les Brousses et des Cars. Un audit récent du bâtiment de l'accueil de loisirs et du Relais petite enfance à Janailhac va permettre de lancer des travaux au plus tôt.

Un suivi renforcé des consommations va permettre de mieux cibler les bâtiments énergivores pour de futures actions.

C'est la médiathèque et agence postale intercommunale à Pageas (photos ci-contre) qui a bénéficié des derniers travaux en date (octobre) avec, en plus, un réaménagement des locaux afin d'améliorer l'accueil des usagers.

UN ENGAGEMENT DE CHACUN

Les économies d'énergie sont l'affaire de tous et passent aussi par nos comportements dans la vie courante. Nous avons rappelé quelques gestes simples que chacun peut appliquer sur son lieu de travail mais aussi à son domicile. Ce message s'adresse aussi aux usagers de nos bâtiments recevant du public où parfois des portes ou des fenêtres restent ouvertes sur



l'extérieur, engendrant une surconsommation et par conséquent des dépenses injustifiées.

Ces petites choses permettent une réduction substantielle des dépenses énergétiques. Afin de compléter ces mesures, nous avons également réglé les systèmes de chauffage à une température de 19°C la journée et 16°C la nuit et le week-end.

MAÎTRISER LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

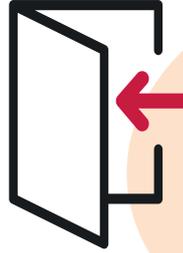
AVEC DES GESTES SIMPLES



19°C DANS LES
BÂTIMENTS OCCUPÉS
LA JOURNÉE

16°C LA NUIT
ET LE WEEK-END

PAS DE RADIATEUR D'APPOINT



LE SOIR ET LE WEEK-END,
FERMER LES PORTES,
LES STORES ET LES VOILETS.

FERMER LES PORTES DES
SALLES INOCCUPÉES



LE SOIR ET LE WEEK-END,

ÉTEINDRE LES COPIEURS,
IMPRIMANTES, ÉCRANS

ÉTEINDRE LES LUMIÈRES DANS
LES SALLES ET COULOIRS
INOCCUPÉS



**METTRE EN
VEILLE** LES
ORDINATEURS
LORS DES PAUSES

LE SOIR ET LE WEEK-END
DÉBRANCHER LES
APPAREILS ÉLECTRIQUES
AVEC DES VEILLEUSES
(CAFETIÈRE, FOUR MICRO-ONDE...)

DES SIMPLES GESTES

POUR UNE

CONSOMMATION D'ÉNERGIE MAÎTRISÉE

PARC NATUREL RÉGIONAL PÉRIGORD LIMOUSIN

Réserve internationale de ciel étoilé

Le Parc possède encore une nuit de qualité, en comparaison de certains territoires plus urbains. Mais cette nuit est menacée. La pollution lumineuse, bien que largement ignorée jusqu'à une date récente, est aujourd'hui clairement identifiée comme portant préjudice à la santé, à la biodiversité nocturne et à l'observation du ciel étoilé. C'est pour cela que le Parc s'engage, avec d'autres acteurs locaux, à préserver l'environnement nocturne et l'accès visuel au ciel étoilé.

En 2018, cet engagement s'est officialisé avec la volonté de lancer une candidature au label « Réserve internationale de ciel étoilé (RICE) » décernée par l'International Dark sky Association (IDA). Ce projet est un levier d'action intéressant pour apporter de la cohérence aux politiques d'éclairage public et privé à l'échelle du Parc (voire des villes limitrophes) et pour faire connaître les richesses du monde nocturne.

En 2019, le Parc a lancé une étude pour établir un état des lieux de la pollution lumineuse sur son territoire. Ce diagnostic a été fi-

nalisé en 2021 après plusieurs milliers de mesures de qualité du ciel.

Pour co-constituer ce projet, un comité de pilotage a été réuni. Il regroupe une diversité d'acteurs, les élus du territoire, les collectivités, les syndicats d'énergie, l'association nationale pour la protection du ciel étoilé et de l'environnement nocturne, les clubs d'astronomie...

En 2021, le Parc a validé un plan de gestion de l'éclairage. C'est l'une des pièces maîtresses de la candidature au label RICE. Ce document est une véritable feuille de route, qui a pour but de guider les acteurs publics et privés dans leur gestion de l'éclairage extérieur artificiel. Il s'appuie sur les critères de l'International Dark sky Association (IDA) qui attribue le label RICE. **Début 2022**, l'ensemble des communes du Parc ont été sollicitées pour adhérer au projet, permettant progressivement de retrouver une nuit noire !

Pour plus d'informations à ce sujet, contactez Audrey Bonicel, chargée de mission Transition énergétique : a.bonicel@pnrpl.com / 05 53 55 36 00

CIE HOMME DEBOUT// Projet participatif ~ Nos cabanes

PARTICIPEZ A UNE GRANDE
AVENTURE ARTISTIQUE
EN PÉRIGORD-LIMOUSIN !

<http://www.pnr-perigord-limousin.fr>
rubrique : ACTUALITÉS

Licences PNRPL : PLATESV-D-2021-006745 / PLATESV-D-2021-006746



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le programme 2023

La Communauté de communes agit en faveur du développement économique, dans un cadre défini et conventionné avec la Région de Nouvelle-Aquitaine (Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation - SRDEII).

Pour favoriser l'implantation d'activités, la Communauté de communes a développé trois formes d'interventions complémentaires :

- ➔ Proposer, à la vente, du foncier viabilisé à vocation économique ;
- ➔ Apporter des aides financières aux entreprises qui souhaitent développer leurs bâtiments d'activité ;
- ➔ Proposer à la location des bâtiments économiques, pour l'accueil d'entreprises nouvelles ou en développement, à titre transitoire, avant une installation dans le parc privé ou en construction.

LES PRIORITÉS D' ACTIONS EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE EN 2023 :

Développer du foncier viabilisé à vocation économique. L'objectif est de localiser ces nouveaux secteurs de développement économique sur les axes structurants du territoire et proches des bourgs centralités : d'une part sur le secteur Ouest à Châlus sur l'axe RN21 et d'autre part sur le secteur Est sur l'axe D704. En complément, aménager une voirie interne à la zone d'activité de Châlus pour la connecter à la RN21, la

Commune de Châlus portant l'aménagement d'un rond-point d'entrée sur la RN21.

Engager la construction d'un bâtiment à vocation économique sur la zone d'activité de Châlus. L'offre d'immobilier économique privé en location étant à ce jour rare et difficilement accessible notamment pour de jeunes entreprises, ce bâtiment doit permettre l'accueil d'entreprises, nouvelles ou en développement, sur 1 à 3 ans dans des conditions avantageuses, pour en favoriser l'essor. Cette offre nouvelle complètera le bâtiment déjà existant sur le secteur de Nexon (bâtiment AILE sur la ZAE Les Gannes, proche de la gare) qui permet d'accueillir deux entreprises.

Mieux soutenir l'évolution des locaux de commerce sur notre territoire en complétant les dispositifs d'aides actuels en matière d'immobilier économique. La modernisation de l'offre et des locaux de commerce de centre-bourg est nécessaire, mais elle s'avère difficile et coûteuse pour un commerçant seul, notamment dans du bâti ancien en centre-bourg. Soutenir de telles opérations doit permettre de préserver et redynamiser l'attractivité de nos cœurs de bourgs.

En complément, la Communauté de communes souhaite **initier un réseau d'entreprises du territoire**, proposer ainsi des moments d'information, d'interconnaissance et de dialogue entre entrepreneurs et avec la Collectivité.

À noter, ce numéro inaugure une nouvelle rubrique sur l'actualité du commerce, nous parlerons également de l'actualité des entreprises dans notre prochain magazine.

L'attractivité économique de notre territoire est centrale pour notre avenir et l'affaire de tous.



PETITES VILLES DE DEMAIN

Renforcer les centralités pour la qualité de vie et l'attractivité de notre territoire : un programme d'actions validé !

Il y a 1 an nous vous informions de l'engagement de la Communauté de communes, aux côtés des Communes de Châlus et Nexon, à définir, par le biais du programme national « Petites Villes de Demain », une stratégie ambitieuse pour renforcer les centralités de notre territoire, Châlus et Nexon.

Ce programme vise à renforcer l'attractivité de territoires ruraux en ciblant particulièrement les lieux concentrant une part importante de l'habitat, des commerces et services utiles à tous. Il doit venir compléter l'action de votre intercommunalité en faveur du développement de notre territoire.

Cet engagement pris auprès de l'État est tenu. Après 1 an de travail au sein de groupes de travail d'élus des deux communes et de représentants du territoire (Office de tourisme, CIAS), la Communauté de communes ainsi que les deux Communes ont arrêté des orientations communes et un programme d'actions à réaliser sur 5 ans.

Le projet de renforcement des deux centralités porte sur 6 axes d'actions complémentaires, sur lesquels agir de manière cohérente et coordonnée pour maintenir et renforcer la dynamique d'un bourg. Les projets se concentrent sur les centres bourgs afin qu'ils demeurent ou redeviennent des centres attractifs de services, de commerces, de rencontre, de véritables cœurs de notre territoire.

LE PROGRAMME D' ACTIONS :



Un centre-bourg habité

Mener une politique d'aide à la **rénovation de l'habitat** ancien de centre-bourg et de traitement de certains immeubles ou îlots délabrés.

Définir un dispositif d'aide au **ravalement des façades** sur rue afin de révéler l'attrait et l'intérêt patrimonial du bâti ancien de centre-bourg.

L'année 2023 permettra de mener le diagnostic de l'immobilier et de préciser les modalités d'aide et d'intervention.



€ Un cœur de bourg commerçant

- ➔ Conforter le parcours marchand de cœur de centre-bourg
- ➔ **Accompagner la modernisation et la restructuration des locaux de commerce** en centre-bourg
- ➔ Assurer le portage immobilier et la réhabilitation de cellules commerciales stratégiques
- ➔ **Structurer la fonction d'accompagnement au commerce** pour favoriser l'accueil de nouveaux commerces, leur maintien et leur transmission
- ➔ Accompagner la modernisation des savoir-faire et outils de commerce



Un centre-bourg accessible doté d'espaces publics confortables et soulignant le patrimoine



confortables et soulignant le patrimoine

- ➔ Définir un **schéma d'aménagement urbain du centre-bourg** fixant les principes de fonctionnement (entrée et stationnements, cheminements piétons) et d'aménagement
- ➔ **Valoriser le cœur historique** patrimonial par la qualité des aménagements des espaces publics
- ➔ **Valoriser les espaces verts**, facteurs de qualité de vie





Renforcer les équipements et services aux habitants

- Conforter l'attractivité des deux gares structurantes du territoire, Nexon et Bussière-Galant
- **Moderniser et développer de nouveaux services et équipements** sur les enjeux prioritaires : *médical-santé, enfance-jeunesse*
- Développer dans chacune des centralités un équipement de type tiers lieu, accueillant aussi du co-working et France Services
- **Planter ces nouveaux services** en centre-bourg pour favoriser les flux

Attirer et renforcer l'image du territoire

- Conforter l'attractivité et développer les marchés de plein air de Châlus et Nexon
- Créer à Châlus un événementiel structurant porteur d'image autour du thème médiéval (Richard Cœur de Lion)

La Communauté de communes et les Communes, chacune selon leurs rôles respectifs fixés, se sont engagées mutuellement et auprès de l'État à mener à bien ce programme :

- Les Communes porteront les aménagements urbains, une part des équipements nouveaux et l'événementiel
- La Communauté de communes portera la politique en faveur de l'habitat, du commerce et certains équipements

Pour les autres centres bourgs participant aussi à l'attractivité de notre territoire, la Communauté de communes soutiendra en particulier :

- Le commerce sur l'ensemble du territoire
- La réhabilitation de l'habitat et ravalement de façades d'autres bourgs anciens à enjeux patrimoniaux et touristiques

Le chemin ainsi tracé, l'heure est donc désormais à la mise en œuvre de ce projet.

CÔTÉ COMMERCES



Nouveautés, innovations & développements chez vos commerçants



Ô COQUIN DE SORT

Librairie - Café - Cave à vin à Nexon

Depuis le mois d'août, Nathalie et Denis ont lancé un concept unique en Haute-Vienne, lier les plaisirs de l'esprit à ceux des papilles.

Issus du milieu du spectacle vivant, ils cherchaient depuis un moment à s'installer dans une commune rurale dynamique sur le plan culturel, associatif et économique. Ayant des attaches familiales et professionnelles sur Nexon, ils ont franchi le pas en reprenant l'ancienne cave à vin après quelques travaux en partie financés par le fond de soutien à l'économie locale de la Communauté de communes.

Côté librairie, vous trouverez un rayon jeunesse, une sélection de littérature : romans, polars, les dernières sorties, des « beaux » livres et aussi des jeux pour toute la

famille. Même si le choix est vaste, il est possible de commander les ouvrages que vous souhaitez vous procurer.

Côté café, toute la journée, vous pouvez déguster en salle ou sur la terrasse des en-cas salés ou sucrés, froids ou chauds. Le bar à vin propose une sélection de vins au verre. Le soir en fin de semaine, c'est autour d'une planche apéritive que vous pouvez y passer une soirée jusqu'à 22h et pourquoi pas repartir avec quelques bouteilles de vin bio de la cave (à consommer avec modération).

Pour 2023, l'objectif est de développer des animations musicales, littéraires notamment sur le grand espace extérieur à l'arrière de leur boutique.

Ô Coquin de sort - Nexon

Tél. 05 55 79 35 64 - mail : o-coquin-de-sort@orange.fr



LA QUINCAILL' & VOUS

Boutique associative de producteurs et créateurs à Flavignac

L'association, qui existe depuis un an, a pour objet de recréer du lien sur la commune et de proposer des rencontres et des animations.

Après une enquête de proximité, les habitants souhaitaient avant tout l'ouverture d'une boutique de producteurs/ créateurs et un lieu où faire des activités. C'est donc en avril de cette année que la boutique a ouvert ses portes dans le local de l'ancienne quincaillerie familiale de Mme Bethoule, présidente de l'association.

Elle propose de l'épicerie et des créations de producteurs locaux en circuit court (une quinzaine de km à la ronde).

Vous y trouverez également une friperie gérée par le foyer de jeunes adultes handicapés La Vie d'Alis et également leur food truck le vendredi soir. Des animations ont lieu régulièrement (soirée jeux, ateliers de bricolage/création, repas...) avec pour objectif en 2023 de développer ces activités.

Elle est soutenue par la Commune, la Châtaigneraie Limousine, la Région, la Communauté de communes et bien sûr par la cinquantaine d'adhérents.

La Quincaill' & Vous - Flavignac
facebook @laquincailletvous
laquincailletvous@gmail.com



LES PIEDS DANS LE PLAT

Restaurant associatif « Le chemin de ronde » à Rilhac-Lastours

Ouvert depuis le 6 avril 2022 par l'association « Les pieds dans le plat », ici le mot d'ordre c'est « local » et également anti-gaspillage, tout en gardant des prix préservant notre portemonnaie.

C'est Laure et Lise, salariées de l'association, qui nous accueillent au Chemin de ronde (bâtiment de la Communauté de communes) pour nous présenter ce bar, épicerie, restaurant atypique. Avec, entre autres, son menu anti inflation, le restaurant propose une cuisine créative de saison qui se renouvelle chaque semaine. L'épicerie propose quant à elle,

une gamme complète de produits locaux et bio si possible.

C'est toujours une invitation au voyage même avec des produits « du coin ». De temps en temps, vous découvrirez des produits ramenés de voyages, qui vous feront visiter d'autres régions, voir d'autres pays...

La salle lumineuse et accueillante permet de servir plus d'une trentaine de couverts avec la possibilité de recevoir des groupes ou même de privatiser le lieu.

Les Pieds dans le Plat - Rilhac-Lastours
Tél. 09 54 73 23 24 - lespiedsdansleplat87@gmail.com
facebook : @lespedsdansleplat87



EN 2023, TOUS AU COMPOST !

A partir du 1^{er} janvier 2024, chaque habitant devra disposer d'une solution pour pouvoir trier ses déchets compostables. Compostage individuel, collectif, en tas ou dans un composteur... plusieurs solutions s'offrent à vous.

ET VOUS... OÙ EN ÊTES-VOUS AVEC LE COMPOSTAGE ?

Vous trie le moindre déchet organique ou, au contraire, vous ne savez pas comment faire du compostage ? Débutant, confirmé ou expert, pour savoir quel trieur-se d'épluchures vous êtes, faites le test...

À la maison, vous avez...

 Quatre poubelles : le papier, le verre, les emballages et... le reste... ouf ! C'est bien suffisant !

 Quatre poubelles et demi : pour le tri du papier, du verre et des emballages et une poubelle pour le reste. Ah oui ! Vous mettez au fond du jardin les épluchures quand il y en a beaucoup.

 Cinq poubelles : le papier, le verre, les emballages, un petit seau pour les épluchures et autres déchets biodégradables comme le marc de café, les restes de repas... Et puis une très petite poubelle pour le reste !

Votre composteur, vous y allez...

 Parfois quand vous avez beaucoup d'épluchures.

 Tous les jours ou presque pour vider votre seau de restes de cuisine.

 Un composteur ? Vous ne jardinez pas, alors à quoi bon ? Jouez-la collectif alors !

Composter ses déchets biodégradables, pour vous c'est...

 Très important. Pourquoi jeter des déchets constitués en grande partie d'eau et qui permettent d'obtenir facilement un engrais gratuit ?

 Important, en plus ça évite les mauvaises odeurs dans la poubelle et le poids inutile.

 Compliqué... non ?

Dans votre jardin, l'entretien est...

 Régulier : tontes, tailles des haies... vous emmenez tous vos déchets verts à la déchèterie.

 Régulier : pour la tonte, vous utilisez la fonction mulching pour nourrir le sol et vous louez un broyeur une fois par an pour les tailles de vos haies.

 Régulier : tontes, tailles de haies... vous faites un gros tas au fond du jardin et vous brûlez le tout. Comment ça, c'est interdit et dangereux ? Ah bon, vous ne saviez pas...

Votre bonne résolution pour 2023...

 C'est décidé, vous allez tester le compostage !

 Les branches de la haie méritent mieux qu'un voyage à la déchèterie. En 2023, vous louez un broyeur pour faire votre propre broyat !

 Vous avez récemment entendu parler de la culture en lasagne que vous testerez au printemps prochain !

RÉSULTATS

Vous totalisez une majorité de 🏠

vous êtes prêt à découvrir le compostage

Vous triez vos déchets, le papier, le verre, les emballages... mais le compost, ça non. Que vous ne connaissiez pas ou que vous en ayez une fausse idée, ce n'est pas pour vous. Enfin... ce n'était pas pour vous. **Pas besoin d'être un expert, ni un jardinier confirmé pour composter. Commandez votre composteur sur le site du SYDED ou renseignez-vous auprès de la Communauté de communes, vous bénéficierez d'une formation de 15 minutes qui vous permettra d'avoir les bases du compostage (que mettre dedans, comment s'en occuper...).** Si le compostage au jardin n'est pas possible, **il existe des sites de compostage collectif** : n'hésitez pas à contacter la communauté de communes pour connaître le plus proche de chez vous. Et n'oubliez pas les formations d'une heure gratuite qui ont lieu sur notre territoire ! Vous découvrirez comment entretenir votre jardin au naturel et combien il est rempli de ressources... Feuilles mortes, tontes, tailles... tout ça vaut de l'or !

Vous totalisez une majorité de 🏠

vous êtes prêt à approfondir vos connaissances

Que ce soit en tas ou dans un composteur, vous triez la plupart de vos déchets biodégradables et vous devinez que vous avez encore plein de choses à découvrir ! **Pour acquérir de nouvelles compétences en matière de compostage, pourquoi ne pas suivre la formation gratuite du SYDED** et repartir avec un nouveau composteur gratuit qui viendra compléter votre pratique actuelle ? Mais c'est au niveau de la gestion des déchets de votre jardin que vous avez encore plus à découvrir : **connaissez-vous les aides financières à la location ou à l'achat de broyeur du SYDED ?** Pourquoi s'embêter à apporter vos tontes à la déchèterie alors qu'elles peuvent être laissées sur le sol ? Et les feuilles mortes ? Savez-vous qu'elles peuvent faire un excellent compost ?

Vous totalisez une majorité de 🏠

vous êtes prêt à diversifier vos pratiques

Vous compostez vos déchets de cuisine avec une partie de vos déchets de jardin, vous êtes un habitué du broyage des branches qui vous permet d'obtenir un broyat très utile pour pailler les pieds de votre haie ou apporter du structurant à votre compost. Vous avez prévu de suivre la formation gratuite du SYDED sur le compostage et le jardin au naturel, on vous félicite ! **Les pratiques telles que la haie sèche ou la culture en lasagne vous intéressent mais vous ne savez pas par où commencer ? Allez voir directement sur le site du SYDED les vidéos de présentation de ces techniques** : elles sont en réalité faciles à mettre en œuvre ! On parie que vous allez manquer de branches, tontes et feuilles ! Peut-être pourrez-vous convaincre vos voisins de vous donner leurs déchets verts ?

EN SAVOIR PLUS :

syded87.org > Rubrique Composter – Broyer

- ➔ Commander un composteur
- ➔ Demander une aide financière pour la location ou l'achat d'un broyeur
- ➔ Trouver une date de formation sur le compostage et le jardin naturel
- ➔ **Formations gratuites au compostage le 3 juin 2023 à Rilhac-Lastours - sur inscription au 05 55 12 62 32**

Chaîne Youtube du SYDED 87

- ➔ Le compostage domestique
- ➔ Le compostage collectif
- ➔ Le lombricompostage
- ➔ Réalisation d'une haie sèche
- ➔ Mon jardin en lasagne...

Service Environnement : 05 55 78 67 94

- ➔ Des renseignements sur le compostage individuel ou collectif
- ➔ Trouver le site de compostage collectif le plus proche de chez vous

Es-tu TROP ?
ou
es-tu TRI ?





LES NOUVELLES DE L'OFFICE DE TOURISME

Des cadeaux, des infos, des photos...



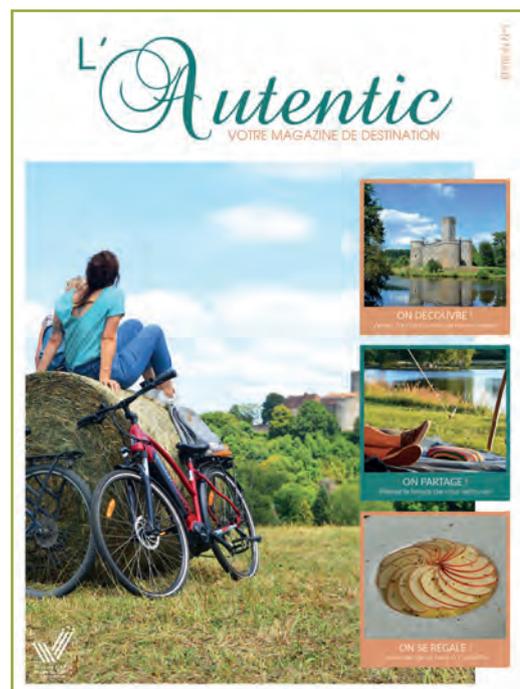
AUX P'TITES EMPLETTES, VOS BOUTIQUES 100% LOCALES

Ouvertes au public du lundi au vendredi, nos boutiques se renouvellent chaque saison pour vous offrir leur lot de produits incontournables de notre région. Gourmandises sucrées, salées, bijoux, décorations, cosmétiques... **Entrez et faites-vous plaisir !**

Retrouvez-les aussi sur les réseaux sociaux et découvrez chaque semaine différentes nouveautés sélectionnées par nos soins.

« L'AUTENTIC », VOTRE NOUVEAU MAGAZINE TOURISTIQUE

Dès février 2023, découvrez dans votre Office de tourisme et commerces de proximité notre tout nouveau magazine de destination. Intitulé « L'Autentic », cette forme écrite provient de notre occitan local ; une identité mettant en valeur notre



territoire aux multiples facettes : culturelles, patrimoniales, légendaires, traditionnelles... Pour tous ses habitants et autres voyageurs en quête d'authenticité !

Au sommaire de celui-ci : de belles balades, de majestueux châteaux, des jardins colorés, des suggestions de visites, de l'actualité, des infos pratiques et beaucoup de gourmandises !

Rendez-vous en février !



DEMANDEZ LE PROGRAMME !

Friands des nouvelles actus et à la recherche d'événements proches de chez vous ? Retrouvez dans notre agenda en ligne les incontournables de notre territoire ! (document disponible en version papier aux bureaux d'accueil de votre Office de tourisme).

Pour suivre l'actualité et découvrir les pépites de notre territoire, retrouvez votre Office de tourisme sur les réseaux sociaux.



DÉCOUVRIR MON TERRITOIRE EN QUELQUES CLICS, C'EST FACILE

À la recherche d'une rando pour le week-end, d'un jardin pour éveiller vos sens, d'un château pour entrer dans l'Histoire, d'une activité pour occuper la famille, retrouvez sur notre site les incontournables, les actus de dernière minute, les idées de sorties, les visites, les découvertes, l'aventure...

www.tourisme-nexon-chalus.fr



Site-web



20
23



L'ÉQUIPE DE VOTRE OFFICE DE TOURISME VOUS PRÉSENTE SES MEILLEURS VOEUX POUR CETTE NOUVELLE ANNÉE.

RELAIS PETITE ENFANCE

L'atelier du « rien »

en se déplaçant en courant dans toute la salle. En quelques minutes, nous avons pu observer une nette augmentation des interactions. Les enfants, qui à cet âge là (18 mois / 3 ans) jouent de manière individuelle, ont véritablement joué ensemble par petits groupes, et ont entraîné les adultes dans leurs jeux.

L'atelier a duré une trentaine de minutes, puis nous avons voulu profiter de l'espace pour proposer une activité de motricité globale avec des balles en plastique en grande quantité, pour la plus grande joie des enfants.

Le « rien » ? C'est quelque chose !

Encadrer les ateliers « rien » demande aux adultes de ne pas être dans la suggestion d'activités. L'absence d'action qui peut être ressentie comme une absence d'activité, doit alors être travaillée par les professionnels pour laisser les enfants maîtres de l'espace et créateurs des activités de ce moment.

Ces ateliers nous ont permis de constater que l'absence d'objet, jouet et matériel, n'entraîne pas chez eux l'inaction, bien au contraire. Une fois l'effet de surprise passé, les enfants investissent intensément l'espace qui leur est offert.



En ce mois de novembre, aux Relais Petite Enfance, nous avons choisi d'expérimenter un nouvel aménagement de l'espace...

Lors des vacances scolaires de la Toussaint, sur le site des Cars, les assistantes maternelles et les enfants ont découvert un espace... vide ! Plus aucun jouet, ni meuble dans la salle. Puis sur le site de Janailhac, c'est juste après les vacances que les professionnelles et les enfants ont pu faire la même découverte.

Quel est l'intérêt de cet aménagement ? Comment ont réagi les adultes et les enfants ?

La première réaction des enfants a été d'attendre en nous regardant, ce qui est assez logique ; privés des repères spatiaux (les meubles et les tapis), ils se sont tournés vers les adultes présents comme repères stables. Une grande majorité des enfants a commencé à investir l'espace ainsi ouvert,



LES ALSH DU TERRITOIRE

Quoi de neuf pour 2023 ?

LES PROJETS POUR L'ANNÉE QUI VIENT

Éducation nature et environnement avec l'association la Soupape Sauvage : depuis le début de l'année 2022, les enfants des Accueils de Loisirs profitent régulièrement d'ateliers « nature » animés par Mathieu BASSARD et Aurélien MALRIC. Le partenariat signé en 2022 pour 2 ans entre l'association et les ALSH se poursuivra sur toute l'année 2023.

OBJECTIF : sensibiliser les enfants à la préservation de la flore et de la faune locales au travers d'animations basées sur l'observation, l'apprentissage et la réflexion. Conduire les enfants vers une démarche « d'éco-acteurs » sur leur territoire.

« Sylva Cognito », la science des arbres au fil des saisons : les bénévoles de l'association Culture et Loisirs, vont proposer aux ALSH, des ateliers scientifiques sur le fonctionnement des arbres, des racines jusqu'aux feuilles. Au programme, observation au microscope, extraction de chlorophylle, dissection de bourgeons... Marie-Agnès et Guy COSTA, accompagnés par Véronique FOURVEL aideront les enfants sur ces ateliers dans les ALSH.

OBJECTIF : observer, apprendre et expérimenter pour comprendre comment fonctionnent les arbres grâce à la manipulation avec du matériel scientifique comme dans un labo.

LES TARIFS DES ALSH À PARTIR DU 1^{er} JANVIER 2023

Lieu de résidence	½ journée sans repas	½ journée avec repas	Journée
Résidents ou scolarisés dans la communauté de communes	QF < 800 : 5,40€	QF < 800 : 8,65€	QF < 800 : 11,68€
	QF de 801 à 1200 : 5,56€	QF de 801 à 1200 : 8,92€	QF de 801 à 1200 : 12,27€
	QF > 1201 : 5,73€	QF > 1201 : 9,19€	QF > 1201 : 12,81€
Non résidents	QF < 800 : 7,80€	QF < 800 : 11,13€	QF < 800 : 15,48€
	QF de 801 à 1200 : 8,01€	QF de 801 à 1200 : 11,47€	QF de 801 à 1200 : 16,02€
	QF > 1201 : 8,18€	QF > 1201 : 11,74€	QF > 1201 : 16,64€

QF (quotient familial) = revenu fiscal de référence / 12 / nombre de parts

Le saviez-vous ?

Une journée d'accueil à l'ALSH en 2021 représentait un coût réel de 61€ par enfant pour la collectivité.





LES 20 ANS DE L'AAJPN

L'Association d'Animation et de Jeunesse du Pays de Nexon a célébré ses 20 ans !

C'est le 24 septembre 2022, une belle journée, pleine d'échanges, de partage, de faire ensemble qui a permis à chacun de profiter des différentes animations dans la bonne humeur. L'association remercie toutes les personnes salariées, bénévoles, élues, les associations partenaires, les intervenants, et les voisins qui ont contribué au bon fonctionnement de cette magnifique journée.

LES PRÉPARATIFS !

La semaine qui a précédé le 24 septembre, ils ont été nombreux à contribuer à la préparation de cet événement festif : des jeunes du Foyer pour la préparation des décorations et l'organisation de la journée - des adhérents du secteur famille, réseau pour le montage/démontage de barnums, scène, la préparation et l'organisation de la journée - des employés intercommunaux pour le montage de la scène - les salariés du Centre Social.

LES ANIMATIONS DE LA JOURNÉE

De nombreuses animations se sont déroulées tout au long de la journée avec des partenaires locaux : l'atelier Musée de la Terre de Puycheny - le club photo de l'association animé par Jean Atzemis - l'association L'Entrepôt - Le Foyer John Bost - l'association Partajeu de St Priest Ligoure - Récréasciences de Limoges - La Roulotte de Saint Junien.

Des habitants bénévoles ou prestataires de la Communauté de communes : Dayanna Ona Alcalá (danse) - Richard Minguell (collage) - Maria Faucher (sieste musicale)

Elles ont toutes rencontré un franc succès !

AU GOÛT DU JOUR !

- L'Association « Les pieds dans le plat » qui gère le Chemin de ronde à Lastours a préparé le brunch offert aux adhérents : salade de pois chiches, halloumis panés, gougères salées, jambon cru, des jus de légumes/fruits frais, crème chocolatée et cookies. Quel régal !

- Christian a proposé bénévolement des crêpes toute l'après-midi et une partie de la soirée pour régaler petits et grands.

- La Cantine, portée par l'association Ouvre-boîte, a sollicité les personnes volontaires pour préparer une soupe qui a réchauffé l'ambiance.



SOIRÉE MUSICALE !

La soirée musicale a débuté à 18h avec une scène-ouverte. Mina, Clémentine, Jade, Nao, Patrick nous ont fait découvrir leur talent. BRAVO !

A 21h, le groupe The Chaotic Foostompers a ambiancé la soirée sur un air de blues rock, chanson française. Ces «brigadistes» du rock 'n' blues 'n soul 'n chansons épicées ont créé un univers bien à eux, rythmé, dansant, énergique, à l'humour décalé, au travers de compositions et de décompositions très personnelles, en français et en anglais.

Un grand MERCI à tous les musiciens !



Suite au discours de Daniel Faucher président de l'association depuis sa création, les élus du territoire, Stéphane Delautrette - député de Haute-Vienne, Fabrice Gerville Réache - maire de Nexon et 1^{er} vice président de la Communauté de communes, Emmanuel Dexet - président de la Communauté de communes, Monique Plazzi - vice-présidente du Conseil Départemental de la Haute-Vienne, Bernard Deloménie - maire de St-Priest-Ligoure, Géraldine Depierre - adjointe à Châlus, Brigitte Lallet - conseillère municipale à St Hilaire les Places, Eric Dupont - président de la Châtaigneraie Limousine ont fêté le 20^e anniversaire de l'Association d'Animation et de Jeunesse du Pays de Nexon aux côtés d'un public nombreux, bénévoles et salariés de l'association !



L'ACTU DES COMMUNES

Nous ouvrons les pages de notre magazine aux communes de notre territoire qui le souhaitent.



BUSSIÈRE-GALANT

Une fresque pour l'école



Tout a commencé l'année dernière lorsque nous avons voulu rendre notre école belle et colorée, à l'image de ce que nous sommes, de ce que nous y vivons.

Ainsi, dès le mois de septembre, nous avons recherché un nom pour notre école. Chacun, enfant, parent a pu faire une proposition, furent nombreuses. Chaque élève du CE2 au CM2 a réalisé un exposé à partir de ces propositions pour les expliquer, les mettre en valeur et dire en quoi ce nom serait une bonne idée pour notre école. Nous avons préparé des affiches, des vidéos, des photos et nous avons présenté notre travail devant nos camarades de toute l'école. A la suite de quoi chaque élève a voté pour ses 2 noms préférés. Enfin, les 3 noms ayant recueilli le plus de votes ont été proposés au Conseil Municipal qui a choisi : **Lu Chastenh** qui signifie le châtaignier en patois limousin.

À partir de ce choix, nous avons contacté **Séma Lao**, une formidable artiste de street art qui a réalisé des fresques magnifiques au Mas Jambost à Limoges ou à Beaublanc avec le portrait de Richard Dacoury.

Nous avons choisi de représenter le châtaignier tout au long de l'année et une seconde fresque a aussi été réalisée sous le préau représentant une scène de cour de récréation...

Nous tenons à remercier Sema Lao pour ses talents artistiques et sa patience, M. le maire, Emmanuel DEXET, pour avoir accepté que nous colorions la façade ainsi que pour l'aide financière de la mairie, le Crédit Agricole de Châlus et la Drac (Direction Régionale des Affaires Culturelles) pour les subventions accordées, les services techniques de Bussière-Galant pour l'aide matérielle.

Et pour conclure, une petite phrase en patois :

*Lemosin fau pas laisser tombar ta lenga
Leimosin fou pai leissai tombai to liingo*



Au détour d'un bois, à flanc de colline, au cœur d'une forêt, au fil de l'eau ou en traversant un village, les chemins vous emmènent à la découverte de notre patrimoine.

Pour les amateurs de petites ou grandes randonnées nature, le choix des parcours et des distances va être enrichi sur la commune des Cars et les communes environnantes.

La Fédération Française de Randonnée, qui entretient et crée les GR (chemins de Grande Randonnée), nous a annoncé le balisage prochain du GR 89 qui aura une particularité : il s'agira du seul GR en France à avoir un thème et un nom. Il s'appellera « **Chemin De Montaigne** » car oui, Monsieur de Montaigne est passé par LES CARS et y a même dormi une nuit, au château où il dit avoir reçu un très bon accueil (fait historique qu'il a relaté dans ses mémoires).

Notre commune va donc devenir ville étape, et sera dotée d'un panneau explicatif mentionnant le passage du philosophe, un extrait de ses mémoires et l'une de ses citations.

Nous avons également le plaisir d'accueillir depuis quelques années maintenant, le départ de plusieurs itinéraires de trail, tracés et matérialisés par l'Office de Tourisme. Nous vous souhaitons de belles promenades sur nos chemins.

Les topo-fiches des circuits sont disponibles à la Mairie, dans les Offices de Tourisme de Châlus et Nexon ou sur le site internet randonneursdenexonmontsdechalus.loopi-velo.fr



SAUVIAT, cinq lieues, petit village qui est à M. de Lauzun. De là je m'en vins coucher le lendemain à LIMOGES, six lieues, où j'arrêtai tout le samedi; et y achetai un mulet quatre-vingt-dix écus-sol; et payai pour charge de mulet de Lyon, là cinq écus, ayant été trompé en cela de quatre livres; car toutes les autres charges ne coûtèrent que trois écus et deux tiers d'écu. De Limoges à Bordeaux, on paie un écu pour cent. Le dimanche 26 de novembre, je partis après dîner de Limoges et vins coucher aux CARS, cinq lieues, où il n'y avait que Mme des Cars ***. Le lundi vins coucher à THIVIERS, six lieues. Le mardi coucher à



CHÂLUS

Inauguration de l'EHPAD

Le 7 octobre dernier, l'inauguration de la Résidence le Nid – EHPAD de Châlus a marqué l'achèvement des travaux de restructuration engagés en 2015 et terminés à l'été 2021.

En raison du contexte pandémique, cette inauguration n'avait pas pu se tenir en 2021 et avait donc été reportée à l'année 2022.

Le président du Conseil d'Administration de l'EHPAD et Maire de Châlus, Alain BRÉZAUDY ainsi que le directeur de l'établissement, Pierre-Jean MENOÛ, ont accueilli plusieurs personnalités du territoire pour cette inauguration, au premier rang desquelles Sophie GIRARD, Directrice de la Délégation Départementale de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Nouvelle-Aquitaine en Haute-Vienne et Jean-Claude LEBLOIS, président du Conseil Départemental de la Haute-Vienne. Stéphane DELAUTRETTE, Député de la 2^e circonscription de la Haute-Vienne ainsi que

Monique PLAZZI, représentant du Conseil Départemental au sein du Conseil d'administration de la Résidence, Emmanuel DEXET, Président de la Communauté de communes Pays de Nexon-Monts de Châlus, ainsi que d'autres élus du territoire figureraient également parmi les présents.

L'opération de travaux, pilotée par le cabinet BVL Architecture qui en a assuré la maîtrise d'œuvre, s'est déroulée en plusieurs phases successives :

- Entre 2015 et 2018 : restructuration du bâtiment Châtaignier et construction de deux nouvelles ailes,
- De 2018 à 2021 : restructuration et réhabilitation du bâtiment Kiwi, entreprises en 3 phases distinctes.

À l'issue de cette restauration, la Résidence du Nid compte 123 places, dont une unité de vie protégée de 12 places destinées aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et apparentée. Cette restructuration et l'opération d'extension ont permis d'aménager de nouvelles chambres supprimant ainsi les chambres doubles qui existaient au sein de l'établissement et d'équiper chacune des chambres d'un cabinet de toilette et d'une douche individuelle.

Pour mener à bien ces travaux et afin d'en limiter l'impact sur le prix de journée, l'établissement a reçu le soutien financier du Conseil départemental avec une subvention d'1 M€ ainsi qu'une aide de 550 K€ de la part de l'ARS Nouvelle Aquitaine. Soit un montant total des aides à hauteur d'1,55 M€ sur un projet d'un montant HT de 10,66 M€.

De l'aveu de tous, cette opération de travaux est un franc succès et la Résidence le Nid – EHPAD de Châlus est aujourd'hui durablement équipée et adaptée pour affronter les défis des prochaines années en matière d'accueil et d'hébergement des personnes âgées.



DOURNAZAC

La châtaigne médaille d'argent



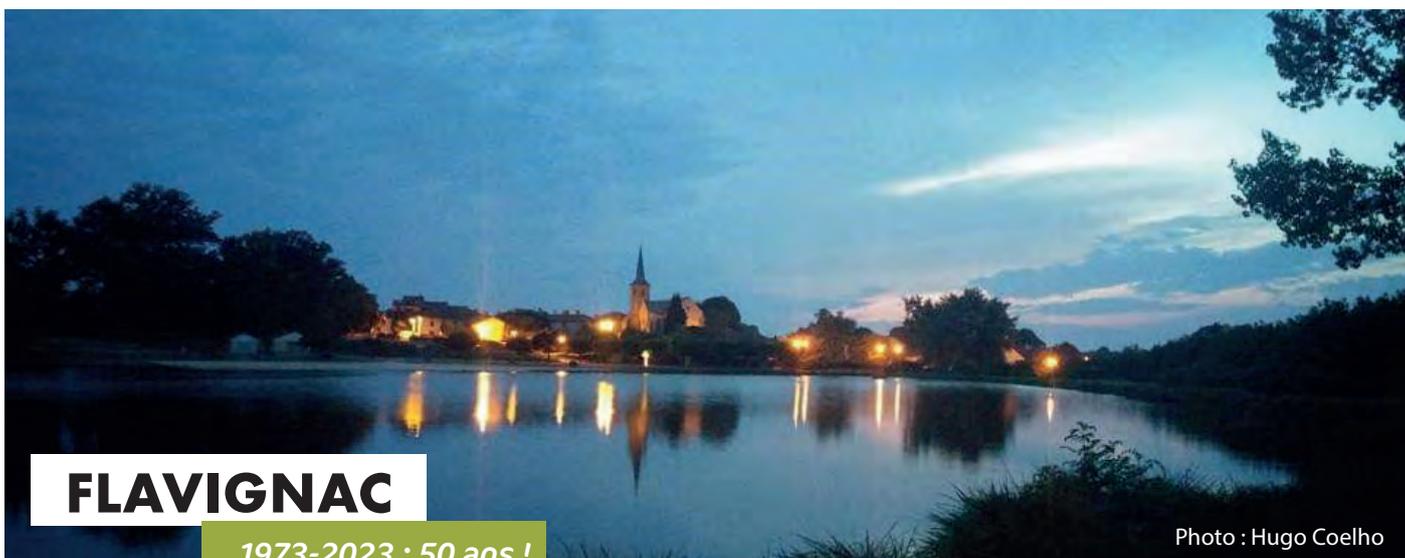
Fidèle à sa tradition, le comité des fêtes ainsi que de nombreuses associations de la commune ont décidé de renouer avec les festivités autour du fruit emblématique en ce dernier dimanche d'octobre.

La Journée de la Châtaigne qui s'était déroulée les deux années précédentes sous restrictions sanitaires en raison de la pandémie a retrouvé son attractivité passée en 2022. Les artisans et commerçants s'étaient déplacés en nombre pour l'occasion.

Une centaine de stands avaient pris place autour de l'église et proposaient leurs différentes spécialités à un public venu très nombreux retrouver la convivialité d'une fête artisanale en cette belle journée d'automne.

Un sentiment de liberté retrouvée animait les visiteurs venus déambuler dans les rues du bourg pour visiter l'église magnifiquement décorée, profiter de l'excellent repas et faire leurs provisions de produits locaux.

Dournazac était donc redevenue, en l'espace de ce dernier week-end d'octobre, la capitale de la châtaigne.



FLAVIGNAC

1973-2023 : 50 ans !

Photo : Hugo Coelho



« 50 ans », c'est la force de l'âge, mais c'est finalement très jeune pour un élément de paysage dont on croit qu'il a toujours été là. « 50 ans » c'est l'âge du Lac Saint-Fortunat à Flavignac mis en eau en 1973.

Dans les années 1960-1970, on commence à s'intéresser au tourisme en Limousin et notamment au « tourisme vert » ; on équipe alors la région de plans d'eau de baignade comme, par exemple, le Lac Plaisance à Saint-Hilaire-Les-Places ouvert aux amateurs quelques années plus tôt. La municipalité de Flavignac profite alors de la vente d'un domaine agricole situé immédiatement au sud du bourg pour acquérir une quinzaine d'hectares dans le vallon du Brouillet afin de créer un plan d'eau d'un peu plus de 5 ha et un espace dédié aux sports et loisirs. Quelques années plus tard, la Commune de-

vient également propriétaire des bâtiments de l'ancienne ferme situés en lisière du bourg ancien, bâtiments transformés peu après en salles des fêtes et de loisirs et dotés d'une vaste esplanade.

Cet ensemble, dominant directement la plage, est idéal pour l'organisation de fêtes et événements en tout genre comme la Fête du Cidre, le Festival des Carrioles, le fameux feu d'artifice du 15 août, etc. Le lac, sa plage, ses différents équipements, très prisés des habitants et des visiteurs, présentent ainsi la très rare particularité dans la région de faire partie intégrante du bourg. L'image de celui-ci et de son élégante église, se mirant dans les eaux du lac, est désormais devenue une vue pittoresque et emblématique du Pays de Nexon – Monts de Châlus et du Parc naturel régional Périgord Limousin.



Faisant suite à une décision communale, il y a déjà deux ans, de s'engager à préserver la nuit, Nexon a candidaté à l'appel à projet Ma Commune La Nuit afin de bénéficier notamment de l'accompagnement du PNR (Parc Naturel Régional), du Syndicat d'Énergies de la Haute-Vienne.

Par une démarche de participation citoyenne, en associant les habitants au projet, la Commune a soutenu la création d'un groupe de travail, avec l'aide du PNR, afin d'apporter des réponses aux différentes questions économiques, de santé publique et écologiques impactées par la préservation ou non de la nuit.

Plusieurs animations (balades nocturnes dans le parc, dans le village...) durant l'été ont été des moments privilégiés pour sensibiliser les habitants et compléter la formation du groupe de travail. Suite à trois réunions, accompagnées du PNR dans le cadre du projet Ma Commune La Nuit, une prise de conscience des enjeux a émergé à partir de nos ressentis et des informations reçues lors des moments d'échanges avec nos partenaires :

- La diversité des espèces est importante mais pour certaines d'entre elles leur mode de vie est détérioré par la lumière artificielle. Réduire la pollution lumineuse due à l'éclairage public s'est donc imposée à nous.

- Une concertation afin de réduire la lumière ou de l'éteindre dans certaines zones du bourg a permis de dresser une carte sur l'usage souhaité pour chacun des 446 lampadaires de la Commune.

- « Vive la nuit » fut pour les habitants l'occasion de proposer différentes et nombreuses actions à mener tout au long de l'année afin de sensibiliser chacun à la nécessité de préserver la nuit.

Enfin, au-delà de l'enjeu écologique, l'enjeu économique que représente le coût de l'éclairage public a été omniprésent dans nos réflexions. Il nous a semblé urgent de devoir assurer, aujourd'hui plus que jamais, une gestion qualitative et raisonnée de l'éclairage de notre territoire, tout en tenant compte des attentes et de la sécurité des usagers.

Groupe de travail en collaboration avec le PNR, Ma Commune La Nuit, Nexon automne 2022.



Depuis 2020, année du premier confinement, la Commune de Pageas a décidé de mettre en place un marché de producteurs locaux, un dimanche sur deux, de la mi-avril jusqu'au début du mois d'octobre.

Rapidement, le succès a été au rendez-vous. Rôtisserie, produits de la mer, boulangerie, fromages, maraîchage, vins... Il y en a pour tous les goûts !

Les associations communales se relaient pour tenir une buvette le temps du marché. Elles offrent des bouchées gourmandes sucrées ou salées, du café... et de la convivialité.

Le marché de Noël a eu lieu le dimanche 18 décembre, de 9h à 17h, sur la place de l'Église, en compagnie d'une quinzaine d'exposants. La Chorale de la Quinte du Loup a animé la journée de quelques chants de Noël.

(La reprise des marchés du dimanche est programmée pour début avril 2023)



RILHAC-LASTOURS

Les sentiers de randonnées : un atout touristique



Ils partent tous du parking de Lastours, place Sainte Marguerite, au pied de la motte castrale supportant l'église actuelle, emplacement où vécut Gouffier de Lastours, chevalier héros de la première croisade (1070-1130), surnommé « Le Chevalier au Lion ».

« Le Chevalier au Lion ».

Ils nous emmènent à la découverte du patrimoine bâti, végétal, historique et surtout à la rencontre des habitants et de la commune en passant devant les ruines du château fort (XII^e-XVI^e siècles) au cœur du village de Lastours où se sont déroulées « Les Médiévales de Lastours » durant de nombreuses années avant la crise sanitaire.

Les randonneurs pourront ainsi découvrir différents parcours :

- **Le sentier des Chevaliers** : long de 7 km (2h) balisé en violet, propose la traversée du « Jardin de l'An Mil à nos jours » et des taillis de châtaigniers.

- **Le sentier des Damoiselles** : long de 13,5 km (4h) balisé en rouge, traverse la forêt de Lastours reboisée en résineux.

- **Le sentier des Moines et de la Bonne Fontaine** : long de 16 km (4h45) balisé en vert, ce sentier traverse en partie la commune des Cars et va être référencé circuit PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée).

- **Le chemin de l'Éolienne** : long de 5,7 km (2h) balisé en bleu, ce chemin, créé lors de l'implantation sur la commune de l'éolienne citoyenne en 2014, offre un circuit thématique sur les énergies renouvelables.

- **Le sentier des Troubadours** : long de 14 km (4h) balisé en orange, ce sentier partage certaines portions des autres circuits.

- **Un circuit de geocaching** Terra Aventura propose également des énigmes pour découvrir les villages de la commune.



SAINT-HILAIRE-LES-PLACES

Les carrières de granit des Places



Aujourd'hui, les carrières sont parfois bien visibles, parfois totalement reconquises par la nature. On compte quatorze carrières exploitées entre 1830 et 1975.

Équipés de barres de fer et de trépons, les carriers martelaient la roche pour la faire sonner, puis ils s'affairaient à trouver une faille. Il s'agissait pour eux de « dégraffer » les blocs de granit pour les faire tomber le long de la paroi.

Les forgerons, souvent installés sur place, s'activaient à refaire des barres et d'autres outils. Dans l'exploitation, il fallait amener à l'écart les blocs de granit et les forgerons concurent, sur place, des chemins de fer amovibles à cet effet.

Utilisé pour la construction, le granit est devenu pavé. Le tailleur-paveyeur utilisait la massette et les burins pour dégrossir la forme de la pierre et les ciseaux pour la figoler. A peine abrité sous sa cabane ouverte à tous vents, il faisait résonner la pierre sous les coups de ciseaux.

Transportés à la gare de Lafarge les pavés devenaient l'objet du commerce et, chargés dans des wagons de matériaux, ils étaient expédiés vers les grandes villes sous la référence : « GRANIT DES PLACES ».

Célébré par les habitants et les travailleurs de Saint-Hilaire-les-Places, le granit est, pour toujours, la fierté de ces hommes et la réputation de ces lieux.



SAINT-MAURICE-LES-BROUSSES

Maison médicale



La maison médicale occupée par un médecin, une pédicure podologue et un cabinet d'infirmières vient de s'agrandir.

Cette extension va nous permettre d'accueillir dès le 19 décembre 2022, une orthophoniste, Sarah DUGEAY. Elle recevra les patients, les lundis, mercredis et vendredis. Les rendez-vous peuvent d'ores et déjà être pris sur le site PERFACTIVE.

Dans la continuité, un chirurgien-dentiste, le Docteur Amélie BRINGUIER, commencera ses consultations dans le courant du mois de janvier 2023. Les rendez-vous pourront être pris sur DOCTOLIB dès son inscription en fin d'année.

Ces deux professionnelles complètent harmonieusement l'offre de santé sur la Commune et la Communauté de communes.

Saint Maurice les Brousses est toujours à la recherche de praticiens et en particulier de médecins pour compléter l'offre de soins. Pour ce faire nous allons étudier une nouvelle extension pour créer 2 nouveaux cabinets dédiés à la médecine.

Cette maison médicale à vocation communale et intercommunale souhaitée par le Conseil Municipal combat à son échelle la désertification médicale.

Notre situation géographique favorable, nous permet d'espérer la venue de nouveaux praticiens.



SAINT-PRIEST-LIGOURE

Un réseau de chaleur



En 2020, la commune de Saint Priest Ligoure a fait le choix de sortir des énergies fossiles. Les élus ont été accompagnés dans cette démarche par le SEHV pour la réalisation d'un état des lieux et d'une

étude de faisabilité indispensable pour faire le choix le plus pertinent parmi les différentes possibilités.

Le choix du granulé bois a été arrêté pour son coût, la proximité de la production et la facilité de stockage. Malgré l'augmentation importante du coût de la tonne de granulés et un pouvoir calorifique de moitié de celui du fuel, cette énergie permet,

pour une même production, une économie de 9 000 euros par an rien que sur le poste combustible.

La réalisation d'un petit réseau de chaleur avec une chaudière d'une puissance de 60 kW, permet de chauffer plusieurs bâtiments (mairie, école, cantine, logement) ; les trois chaudières fioul ont été supprimées, induisant une économie au niveau des coûts d'entretien.

La mise en place de sondes, de thermostats bloqués sur chaque radiateur et de sous-stations afin de piloter chaque site en fonction de son utilisation devraient permettre encore des économies d'énergie.

Calendrier 2023 de collecte des déchets

Pôle Environnement : 05 55 78 67 94 - environnement@paysdenexon-montsdechalus.fr
www.paysdenexon-montsdechalus.fr



Les jours fériés, la collecte se fait le lendemain sauf pour les vendredis fériés où elle se fait la veille.

DÉCEMBRE 2022

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

JANVIER 2023

L	M	M	J	V	S	D
					1	
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

FÉVRIER 2023

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28				

MARS 2023

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AVRIL 2023

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

MAI 2023

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

JUN 2023

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

JUILLET 2023

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

AOÛT 2023

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

SEPTEMBRE 2023

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

OCTOBRE 2023

L	M	M	J	V	S	D
					1	
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

NOVEMBRE 2023

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

DÉCEMBRE 2023

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

JANVIER 2024

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

FÉVRIER 2024

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	

En 2023, votre jour de collecte ne change pas

Cochez votre jour de collecte : Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi
 Semaine rose Semaine jaune
 Pensez à sortir votre bac la veille au soir